

Agriculteurs et précarité.

Un profil particulier ?

La profession d'agriculteur et la structure sociologique du milieu rural ont profondément évolué au long du 20^e siècle, en particulier après la 2^e guerre mondiale, avec l'industrialisation qui a attiré des populations entières vers la ville.

La mécanisation a entraîné, à surfaces égales, une réduction du nombre d'exploitations, et modifié le travail d'agriculteur vers toujours plus de technicité. La réglementation toujours plus complexe a demandé des compétences accrues en termes de gestion. L'agriculture familiale traditionnelle était orientée en grande partie vers l'autosuffisance. Toutes les générations cohabitaient au sein de la ferme, donnant lieu à une solidarité familiale et de proximité.

Aujourd'hui l'agriculteur type est un entrepreneur, à la fois technicien et gestionnaire. La famille est souvent réduite au couple et à ses enfants, surtout lorsque, cas fréquent, le repreneur d'une exploitation n'est pas originaire du crû. Cette évolution a entraîné une modification profonde du profil sociologique de nos campagnes péri-urbaines avec une réduction importante de la population agricole et une proportion croissante de citadins convertis. Cette mutation a-t-elle généré exclusion et précarité au sein d'un monde paysan bouleversé dans son mode de vie ?

Partant des observations faites au fil de 28 années d'exercice de la médecine générale, cumulées depuis 12 ans avec la fonction de Maire d'une commune rurale de 2000 habitants, il me semble se dessiner un profil de précaire caractéristique du milieu agricole. Ce cas particulier n'exclut pas d'autres formes de précarité pour lesquelles le milieu rural n'est qu'un facteur aggravant par l'isolement, l'éloignement, le manque d'infrastructures. Il s'agit typiquement d'un homme seul, exploitant agricole, ayant dépassé l'âge de la retraite, habi-

tant la ferme héritée de ses parents. Situation a priori privilégiée d'un nanti, dont le capital se valorise avec le temps par l'augmentation continue des prix fonciers, à 10 kms d'une ville moyenne à l'activité économique porteuse. Mais cet homme a toujours géré son exploitation comme ses parents et grands-parents. Surtout, non retraité à 75 ans, il élève encore quelques bêtes, fait les foins à l'ancienne, cultive ou fait cultiver par la CUMA¹ locale, ou bien loue une partie de ses terres à un voisin. L'élevage se résume à la possession de quelques bêtes, dans un laisser-aller aux conséquences parfois dramatiques (appel au maire par un voisin suite à la découverte d'une vache morte qu'il faut évacuer), parfois drolatiques comme cette chèvre, animal de compagnie plus que de rapport, bien que non baptisée, dévoreuse de journaux (« chèvre, mange pas mon journal ! ») et que le médecin devait surveiller, la porte entrouverte, tout en examinant son patient, afin de l'empêcher d'escalader sa voiture! Ces activités n'apportent pas un revenu suffisant pour

assumer les coûts d'une vie de propriétaire à la campagne. Les déplacements se font au mieux en voiture, souvent à mobylette... ou en tracteur.

Un trait commun à tous est l'absence totale d'entretien de la résidence et de ses annexes, gros œuvre y compris, d'où une dégradation aboutissant dans deux cas à l'écroulement de la toiture et des murs, et dans tous les cas à des intérieurs dépourvus des éléments de confort tels que WC et douche.

Un autre trait commun est le refus habituellement passif d'opérer des changements (« oui, il faudrait que je le fasse ») ; le refus de quitter sa maison est probablement le point le plus fort.

Un homme de plus de 70 ans a vécu plusieurs années dans sa voiture devant sa ferme, l'état d'écroulement partiel la rendant trop dangereuse. La voiture-maison servait également à faire les courses et aller chez un ami. Une coxarthrose bilatérale évoluée n'avait fait l'objet d'aucune demande de soins jusqu'à ce qu'une chute avec fracture de jambe entraîne l'hospitalisation.

L'absence de démarche de demande de retraite est également constante, évitement de formalités ressenties comme complexes ? Passivité extrême ? Refus d'avoir à vendre son patrimoine ?

Des exceptions

- Une femme seule, retraitée non agricole vivant dans une ruine, avec des comportements d'accumulation d'ordures, relevait probablement de troubles psychologiques plus lourds.
- Un homme marié, d'un niveau d'éducation supérieure, semble vivre dans un isolement et un dénuement choisis, son entourage familial le ravitaillant à la suite de problèmes de santé qui réduisent sa capacité de déplacement.
- Un couple, les corps usés par une vie de travail physique inefficace, sans capacité de gestion, mais avec une réussite sociale chez deux



¹ Coopératives d'utilisation de matériel agricole

Agriculteurs et précarité. Un profil particulier ? (suite)

enfants sur trois, et une acceptation de se soigner, aboutissant à la mise en place récente d'une douche à l'initiative des soignants et de l'entourage.

Dans tous les cas, on observe l'existence d'un entourage, famille ou voisin, qui « veille au grain », alerte au besoin, rend des services. On peut se demander si cette solidarité, ce lien maintenu, ne contribuent pas à pérenniser ces comportements passifs et n'évitent pas aux intéressés d'avoir à se projeter dans l'avenir, esquivant ainsi des choix douloureux toujours reportés ?

L'évolution actuelle de la profession et du milieu agricoles voit la disparition progressive de ces transmissions familiales quasi obligatoires. On observe que le repreneur désigné n'était pas toujours le plus apte ou le plus motivé. Il s'agissait souvent d'un choix de la famille par défaut, en l'absence d'alternative, ou devant le refus du reste de la fratrie. Il y avait alors acceptation passive, déjà, faute d'avoir un projet de vie personnel, ou sous contrainte morale par fidélité à la tradition familiale. Ou tout simplement il fallait assurer par sa présence les vieux jours de ses

parents, le plus souvent la mère. Célibat, cohabitation avec la mère, et le scénario est en place. La disparition de cette dernière permet sa mise en œuvre.

Les conditions actuelles d'installation mettent en jeu des financements qui imposent d'apporter des garanties aux organismes prêteurs. Cette évolution laisse à penser que ce type de précarité devrait tendre à disparaître au profit d'autres difficultés. Les ruines d'un monde paysan devenu anachronique accueillent d'ores et déjà les nouveaux ruraux et leur lot de laissés-pour-compte et de candidats à la précarité. ■



Dépressions et suicides dans le monde des petits paysans (suite)

cours des petits paysans de tous âges, montre la stigmatisation profonde qu'ils ressentent dans cette situation.

Pour conclure, nous connaissons depuis longtemps les facteurs liés à la solitude, à la configuration de certaines « familles » en milieu paysan (ou artisan) favorisant des productions morbides. Comme le disait Roger Bastide, « il y a un va-et-vient incessant entre le morbide et le social ». Cependant l'observation pendant quarante ans, accompagnée de recherches sur l'évolution des cultures du travail paysan mais également sur les politiques d'aménagement régional en particulier dans la Région Limousin et la Région PACA, m'a amené à étudier les migrations d'urbains dans l'hexagone : d'abord les néo-ruraux, puis plus tard en 1980, les familles de jeunes chômeurs venues des villes désin-

dustrialisées du nord de la France. La réalisation plus ou moins récente de barrages EDF et de lacs de retenue ont « reconverti » ces régions (Limousin et PACA) au tourisme de masse. Dans les deux cas de migrations d'urbains, les incidences sur la santé mentale sont présentes. Il en est de même en ce qui concerne la santé mentale des ruraux locaux, lors de la mise en eau des lacs de barrage du Verdon. Ces phénomènes m'amènèrent à déplorer le déni⁴ volontaire des cultures paysannes par les responsables dans les organisations publiques ou professionnelles chargées de « gérer » les transformations techniques, économiques et sociales des paysans et du monde rural en général. La santé mentale de ce monde rural et ses productions morbides sont restées « à l'écart », peu étudiées, ni traitées dans leur

« originalité ». Ces dimensions capitales des transformations des cinquante dernières années font peser une opacité sur ces sociétés rurales, dans le monde urbain. La création de nouvelles formes de production de légumes et de fruits « bio », d'un lien équitable et solidaire avec les familles consommatrices de ces produits de la nature et du vivant, va-t-elle transformer l'opacité qu'entretiennent les urbains vis-à-vis du monde paysan ? La sortie du corporatisme traditionnel, réalisée par les AMAP⁵, permettra-t-elle enfin un dialogue égalitaire avec les urbains ? Ce « corps social paysan », asservi depuis des siècles, « casté », assigné à fournir la nourriture aux urbains, rompra-t-il enfin avec les fantasmes que ces derniers véhiculent et entretiennent sur lui ? ■

⁵ Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Bibliographie :

Salmona M., 1994, *Les paysans français : travail, métier, transmission des savoirs*, Ed L'Harmattan.

Salmona M., 1994, *Souffrance et résistance des paysans français*, Ed L'Harmattan.

Salmona M., 2003, *La violence, les mots, le corps*, Revue Cahiers du Genre (CNRS, IRESCO) n°35.

Ouvrage à paraître :

Salmona M., *Femmes, mémoires, territoires. Le territoire comme corps*.